

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 94 (1966)
Heft: 11-12

Artikel: L'"Hisoire du Soldat" et le "Jeu du Feuillu" : au Théâtre du Jorat
Autor: Molles, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234540>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Le soldat (Joël Demarty et la princesse (Nini Stucky) guettés par le diable (Daniel Fillion). A gauche, les solistes de l'Orchestre de chambre de Lausanne qui, dans la nouvelle et heureuse mise en scène de Jean Meyer, font partie intégrante du spectacle... (Cliché obligeamment prêté par la Feuille d'Avis de Lausanne.)

L' « Histoire du Soldat » et le « Jeu du Feuillu » au Théâtre du Jorat

En attendant qu'une œuvre théâtrale inédite et digne de notre « Grange sublime » ait été découverte — espérons-la pour bientôt — des salles comblées ont applaudi l'*Histoire du soldat*, de C.-F. Ramuz (mort il y a vingt ans), et le *Jeu du Feuillu*, d'Emile Jaques-Dalcroze.

On ne pouvait rêver contraste plus frappant : d'un côté, une œuvre où le diable s'en mêle pour affoler un pauvre soldat revenant du service et qui, pour avoir beaucoup marché, entre Granges et Denezy, aspire à satisfaire ses légitimes désirs terrestres, fût-ce au prix de son âme...

De l'autre, une œuvre contenant toute la joie ingénue et fraîche que met à fêter le mai une jeunesse avide d'offrandes et de danses...

Mais, dans les deux œuvres, le don des auteurs est total. C'est pourquoi, l'une parlant à l'intelligence et à l'esprit et l'autre aux yeux et aux oreilles, toutes deux nous ont ravi, comblé !

C'était la troisième fois que nous applaudissions l'*Histoire du Soldat*, et c'est, je crois, à Mézières que le grand metteur en scène Jean Meyer, sociétaire honoraire de la Comédie-Française, est parvenu à

communiquer à cette « Histoire » sa pleine signification et à nous convaincre que C.-F. Ramuz et Igor Stravinsky, à l'époque où ils collaborèrent, étaient tous deux au « sommet de leur candeur », tant pour le texte que pour la musique. N'est-ce pas, en effet, de la candeur qu'il faut avoir pour se laisser fasciner — comme savent si bien le faire les enfants — par une légende ou un conte qui peuvent être aussi bien russes que vaudois : celle du soldat déserteur devenu la proie d'un diable ! Et comme cette candeur même nous a ému...

Certes, on pourrait accuser Jean Meyer d'avoir quelque peu trahi Ramuz en apprenant le texte de son « lecteur » par cœur, ce « lecteur » qui était sensé, dans l'*Histoire du Soldat*, déguster trois décis à la fameuse table de La Crochettaz... Mais, dans sa cérémonieuse jaquette, il a su se déplacer si admirablement au fil du texte et le dire avec tant de clarté à l'endroit où il devait être dit, qu'on ne peut que l'en louer hautement.

Quant à l'idée qu'il a mise en valeur de faire participer les musiciens à l'action en insérant l'orchestre entre les deux esca-

liers qui flanquaient le praticable où évoluaient danseurs et acteurs, elle est tout simplement géniale...

L'on sent alors cette musique liée intimement à l'« histoire » qui nous est contée, en marteler le rythme au point que les danseurs surtout, cherchant à toucher les notes du bout de leur geste, y parviennent : ainsi de l'ombre du diable (Hans Neister, danseur étoile), que les éclairs musicaux d'Igor Stravinsky foudroient.

Quant à l'interprétation, elle fut parfaite. Merci à Jean Meyer, Daniel Fillion, Nini Stucky, Hans Meister, Joël Demarty, à Madeleine Monti et Monique Boand et aux solistes de l'Orchestre de chambre de Lausanne.

Nous n'allongerons pas sur le *Jeu du Feuillu*. Qui n'en connaît les mélodies inoubliables ? Et comme ces mélodies appellent à la scène leur complément naturel : la danse ! Alors, vous imaginez, sur celle de Mézières ?

A ce propos, félicitons Mme Liliane Favre-Bulle et ses assistantes, ainsi que M. Robert Mermoud pour la manière dont ils ont su animer à souhait chœurs et ensembles de l'Ecole normale de Lausanne et de l'Ecole rythmique de Nyon, et recréer librement la joie que cette musique libère.

On ne pouvait qu'applaudir et frénétiquement.

R. Molles.

Lè patoisant dâo Dzorât

Lè la demeindze 4 juin que sè sant reuni à Savegnî ; lâi avâi dâo mondo pè lo velâdzo, câ la sociêtâ de couture fasâi sa veinta et fasâi on rîdo galé teimps. Quauque meimbro l'ant pas pu venî, mâ lâi avâi tot parâ 26 preisent.

Lo presideint Regamey balye dâi novalle de nôutra segretèra. Madama Ida Rouge, qu'on a oyu à la radio lo dèssando 3 juin, et que l'a de la peinna à sè remettre : cein fâ rîdo dèlâo à tî lè patoisant dâo Dzorât de plye rein la vère avoué Frèdi, son hommo, du quauque teimps, à nôutrè tenâblye, et ye fant tî dâi vœu po sa santé.

Lo presideint dèvese oncora de la salyâite dâo 27 juin, à la Vallâie, no de que la coumandâ lo bî teimps et, quemeint faut adî allâ ein an, balye la parole â tî elliâo que l'ant ôquie à racontâ ; l'ami Narbel, adî dzoyâo, adî conteint, ein tsante, djuve et raconte dâi tote galése, et lè dinse que l'apri-midzo sè passe ein ouyessent tote sorte de tsanson et boune z'histoire.

Quemeint de cotoume, la Prèyîre patriotique elliou la tenâblya et lè patoisant sè desant à revère tant qu'à la salyâite. F.D.

Les gamins et la pomme

Dou bouébos qu'avan trova onna balla pomma ne vollian pâ la partadzi sé san de :

« Cique que dera lo pie groche dzanlie l'ara. »

On menistre que lé attitavé distiuta l'aô de :

« Né pâ d'ai zaffère à dère ! Mé que su menistre né jamé de onna dzanlie. »

L'on d'ai bouébo de à l'autre :

« Est-te qu'on l'ai lui baille la pomma ? »

Deux gamins qui, ayant trouvé une belle pomme, ne voulaient pas la partager, discutaient entre eux :

« Celui qui dira le plus gros mensonge l'aura. »

Un pasteur qui les écoutait discuter intervint :

« Ce n'est pas des affaires à dire. Moi qui suis pasteur, je n'ai jamais dit de mensonges. »

L'un des gamins à l'autre :

« Est-ce qu'on la lui donne la pomme ? »

(Chavannes-le-Chêne.) Alfred Baula.